

Mont Saint Aignan, le 21 avril 2020

Vice-Président CAC en charge de la CFVU
David LEROY
david.leroy@univ-rouen.fr

Vice-président en charge de la FTLV
Benjamin BERTON
benjamin.berton@univ-rouen.fr

Vice-président en charge du numérique
Vincent ROY
vincent@univ-rouen.fr

Version consolidée au 21/04/2020

Cette version remplace la version provisoire qui avait été diffusée au 20/04/2020.

Les modifications figurent en vert dans le document. Ce document est toujours téléchargeable dans le répertoire “Notes_de_Cadrage_Adaptations_MCCC” du Drive “COVID19 - Formation” : <https://drive.univ-rouen.fr/d/4d26c8c4cba149b7b49b/>

Merci aux référents numériques (et transformations pédagogiques) des composantes et aux collègues du SUN pour leur contribution à la réalisation de ce document.

- Référents : <http://sun.univ-rouen.fr/referents-numeriques-et-relais-tice-416234.kjsp>
- Service aux Usagers du Numérique : sun_accompagnement@univ-rouen.fr

Glossaire	3
Recommandations générales sur les évaluations à distance	3
Équilibre entre les types d'épreuves	4
Information et convocation des étudiants aux examens	4
Comment héberger les évaluations à distance ?	5
Aménagements spécifiques	5
Temps compensés	5
Handicaps	5
Déconnexion d'un étudiant en cours d'épreuve.	6
Équipement informatique et connexion Internet des étudiants	7
Services numériques extérieurs à l'établissement	8
Recours à la télésurveillance	9
Charge de la plate-forme pédagogique	9
Recommandations générales	9
Règles d'utilisation propres aux grandes cohortes	11
Planning "UniversiTICE" pour les épreuves synchrones à plus de 200 étudiants	11
Evaluation des notions abordées pendant la continuité pédagogique	12
Focus sur les épreuves de type quiz auto-corrigés (QCM, QCU...)	13
Avertissement	13
Conseils spécifiques pour limiter la fraude.	14
Considérations techniques	15
Autres éléments de paramétrage à considérer	16
Communication envers les étudiants	17
Focus sur les sujets de composition	18
Anti-plagiat	18
Focus sur les épreuves orales en classe virtuelle	18
Services d'appui et ressources	18
Ressources d'autoformation	18
Annexes	19
Listing par UFR des cohortes à plus de 200 étudiants	19
Listing par UFR des cohortes à 100-199 étudiants	20

Glossaire

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences.

CFVU : Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

CG : Conseil de Gestion.

QCU : Questionnaire à choix unique.

QCM : Questionnaire à choix multiples.

Épreuve synchrone : Épreuve pour laquelle tous les étudiants composent au même moment.

Épreuve asynchrone : Les étudiants disposent d'un temps long pour réaliser l'épreuve (e.g. une semaine) et rendent leur travail à des moments différents.

BigBlueButton : Service de classe virtuelle (visioconférence) utilisé par l'établissement.

Adobe Connect : Autre service de classe virtuelle utilisé par l'établissement.

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données.

CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

Recommandations générales sur les évaluations à distance

Il existe différentes possibilités d'évaluation à distance au moyen du numérique. Vous pouvez vous référer à ce sujet aux pages 7 à 10 de la note de cadrage concernant les adaptations des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) votée par la CFVU du 10 avril dernier :

<https://drive.univ-rouen.fr/f/94ca13e26842428aaf4f/>

Vous pouvez également vous référer à des ressources universitaires extérieures ou ministérielles dont nous pointons ici quelques liens :

- Sylvestre Emmanuel, Van de Poël Jean-François, Carbonel Henrietta, Jullien Jean-Michel. **Vade-mecum pour l'évaluation à distance**, Université de Lausanne - UniDistance, Avril 2020 :
 - https://www.unil.ch/coronavirus/files/live/sites/coronavirus/files/vademecum_evaluation_etudiants_distance.pdf
- Lefebvre, N., Denis, C., Desrochers, M.E., Cabana, M., et Mathieu, S. (2020). **Suggestions de modalités d'évaluation en FaD**. Université de Sherbrooke :
 - https://www.usherbrooke.ca/enseigner/fileadmin/sites/enseigner/images/alternatives_presentiel/evaluations/Tableau_modalites_eval_alternatives_faD.pdf
- Plan de continuité pédagogique de la DGESIP : **Fiche 5 - Diversifier les modalités d'examen (pp. 17-21)** et **Fiche 6 - Évaluer et surveiller à distance (pp. 22-25)** :
 - <https://drive.univ-rouen.fr/f/6637415ea3164b7aaa50/>

Équilibre entre les types d'épreuves

Pour différentes raisons, à la fois pédagogiques et techniques (essentiellement la charge de la plate-forme pédagogique, cf. paragraphe 4), pour des questions d'accompagnement ou de formation aux TICE de l'enseignant en charge de l'évaluation, ainsi que pour des questions d'équipement informatique des étudiants et d'accès à Internet (cf. Annexe sur les étudiants empêchés), **il est important de faire varier les types d'épreuves (synchrone / asynchrone ; quiz / composition ou évaluations orales) au sein d'une année de formation.**

C'est aux responsables d'années et au responsable de la mention de se concerter afin de recenser et valider les types d'épreuves et leurs proportions respectives (on comprendra que la proportion de quiz par QCM puisse être plus élevée en L1 et que la proportion d'évaluation à l'oral soit plus forte en L3 ou Master).

Le CG de la composante, puis la CFVU, voteront par la suite les MCCC proposées.

Information et convocation des étudiants aux examens

Compte tenu de la modalité d'évaluation à distance et de l'impossibilité de présenter les MCCC aux étudiants en présentiel pendant les cours (CM, TD ou TP), il est très important d'utiliser tous les outils de communication à notre disposition pour informer les étudiants des nouvelles MCCC et des créneaux d'examens (forum des annonces UniversiTICE, listes de diffusion).

Dans tous les cas, il est impératif de respecter le délai de 15 jours pour prévenir les étudiants. Il est aussi indispensable de garder une trace de tous les éléments de communication à destination des étudiants en vue d'éventuels recours. Les outils universitaires permettent de garantir juridiquement la diffusion de l'information contrairement aux plateformes hors UniversiTICE ou listes de diffusion.

Il peut être pertinent de créer un espace UniversiTICE **spécifique à la communication** pour chaque année de formation. Cet espace pourra être utilisé en vue de communiquer aux étudiants (forum des annonces), d'afficher les nouvelles MCCC (fichiers PDF par UE) et de répondre aux questions des étudiants en laissant une trace des réponses (forum de question / réponse dédié). Il permettra aussi d'indiquer aux étudiants sur quels espaces de cours sont situés les épreuves qu'ils doivent passer.

Cet espace de cours sera idéalement sous la responsabilité du responsable d'année ou de mention. Les personnels de scolarité ainsi que les enseignants qui interviennent dans l'année seront inscrits sur cet espace de cours afin de s'assurer de l'uniformisation des informations diffusées auprès des étudiant-e-s..

Au niveau des enseignants, il s'agit de prévenir quant au type d'épreuve prévue, sur sa durée, sur la gestion des temps compensés ainsi que sur le type d'équipement qui permettra de composer. Autant un smartphone ou une tablette permettent de réaliser une épreuve de quiz par QCU/QCM (Question Choix Unique/Question Choix Multiple)..., autant pour une épreuve de rédaction un ordinateur avec un clavier est plus adapté. Ainsi, comme précisé dans l'Annexe sur les étudiants empêchés, selon les modalités d'évaluation, de mêmes étudiants pourront être en mesure de participer à certains examens et être empêchés d'en faire d'autres (cf. Annexe étudiants empêchés).

Par ailleurs, il est demandé de dupliquer l'information et donc **d'indiquer les créneaux d'examens également dans l'emploi du temps ADE** des étudiants.

Comment héberger les évaluations à distance ?

Contrairement à un espace central pour la communication, il est préférable de placer les épreuves d'examens à distance dans des espaces de cours distincts (au niveau d'un enseignement, d'une matière ou d'une UE), sous la responsabilité des enseignants en charge de l'examen. Centraliser l'ensemble des épreuves sur un espace unique représenterait un risque important en cas de dysfonctionnement ou d'erreur de manipulation.

Aménagements spécifiques

Temps compensés

Cette question ne s'applique que dans le cadre d'une évaluation en temps limité. Dans ce cas, les activités sur UniversiTICE doivent être paramétrées afin de tenir compte des dérogations des étudiants qui disposent d'un temps compensé. Ce paramètre est disponible dans "Administration du test", puis "Dérogations utilisateur". De façon à rassurer les étudiants qui disposent d'un temps compensé, il est conseillé d'annoncer dans les communications sur les MCCC et aussi dans le message d'accueil du test que les temps compensés seront bien pris en compte pour l'épreuve.

Handicaps

A ce sujet, il est recommandé aux étudiants concernés par une dyslexie d'installer un module spécifique sur leur navigateur, de manière à modifier la police de caractère des pages affichées sur la plate-forme pédagogique. Mobile Dyslexic sur le navigateur Firefox est un bon exemple : <https://addons.mozilla.org/en-US/firefox/addon/mobile-dyslexic/>.

Les scolarités sont encouragées à diffuser un message type en ce sens à l'attention des étudiants.

Dans le cas où des images seraient utilisées dans les tests QCM, QCU ou autres, il est obligatoire de renseigner le champ description, de façon à respecter les recommandations d'accessibilité.

Déconnexion d'un étudiant en cours d'épreuve.

Cette question concerne exclusivement les épreuves en mode "synchrone". La recommandation générale à ce sujet est d'avoir conduit une réflexion préalable au sein des équipes pédagogiques sur la conduite à tenir en cas de déconnexion pendant l'épreuve. Si les conditions le permettent (i.e. promotion de taille assez réduite et/ou plusieurs enseignants disponibles pour "surveiller" l'examen), il est important de pouvoir proposer une solution de secours aux étudiants :

- Si la déconnexion a lieu en tout de début de test et que l'étudiant se signale rapidement et qu'il a retrouvé une connexion stable, il est possible de reprendre la tentative en cours. Si la reconnexion à la tentative en cours est impossible ou que le temps perdu est trop important, il est possible à l'administrateur du test de supprimer la tentative en cours et d'accorder une nouvelle tentative à un étudiant.
- Dans le cas où l'étudiant s'est signalé par téléphone mais qu'il ne peut pas se reconnecter sur Internet, il est éventuellement possible de lui faire passer par téléphone une épreuve QCM qui aurait été imprimée au format papier. Cette solution n'est possible que si un enseignant est disponible en prévision de ce cas spécifique, que si l'épreuve s'y prête et que si le nombre d'étudiants concernés est très réduit.
- Si le nombre d'étudiants concernés et qui se signalent est trop important pour des solutions individuelles et immédiates, il est possible de proposer un nouveau démarrage de l'épreuve dans un délai très court après l'épreuve initiale. Si le délai est trop important, cette modalité représente un risque de rupture d'égalité de traitement.

Le choix d'appliquer l'une ou l'autre de ces propositions est laissé à la libre appréciation de l'enseignant responsable de l'examen, en fonction de la connaissance qu'il a du nombre d'étudiants qui ont signalé un problème, de la durée de l'examen, de ses possibilités pour fournir un sujet de remplacement, etc.

Afin d'avoir une connaissance en temps réel des problèmes pendant l'examen, ou bien rapidement après l'examen, plusieurs solutions sont envisageables :

- Surveillance d'une activité de "chat" sur la plateforme pédagogique, par un ou plusieurs enseignants en charge de l'épreuve. Cela permet aux étudiants de signaler rapidement un problème d'accès à l'épreuve (test non visible, mot de passe erroné, problème de paramétrage sur le temps d'ouverture du test...) ou de déconnexion au test.

- Mise en place d'un standard téléphonique de type "hotline", pour recenser les étudiants qui n'ont pas pu accéder à l'épreuve, qui ont été déconnectés prématurément de l'épreuve ou qui ont perdu leur connexion Internet.
 - En plus des signalements par mail, ou par chat (cf. ci-dessus), les étudiants peuvent être invités à se signaler par téléphone en appelant leur scolarité pédagogique (secrétariat ou accueil dédié aux examens). Pour cela, il faudra procéder au préalable à une demande de redirection du numéro de poste :
 - Cela peut se faire directement vers le numéro de portable professionnel d'un agent mais cette procédure est assez complexe et nécessite une demande auprès de la DSI.
 - Cela peut se faire également vers le poste informatique d'un agent de scolarité à la condition que le poste en question soit installé pour le télétravail (VPN + application spécifique) et équipé d'un micro/casque. Cette demande peut se faire auprès des correspondants informatiques.
 - **NB** : les personnels BIATSS et les enseignants ne doivent pas communiquer un numéro de téléphone personnel aux étudiants.

Équipement informatique et connexion Internet des étudiants

L'absence d'équipement informatique ou de connexion Internet permettant la réalisation d'examen à distance par le numérique peut conduire un étudiant à devoir se déclarer comme "étudiant empêché" (cf. Annexe 4). Les étudiants devront se déclarer en amont des sessions d'examen (au moins 1 semaine avant).

Afin de les aider à faire ce choix, il est possible de leur communiquer quelques recommandations sur la base de questions simples :

- *Ma connexion Internet est de façon générale fiable et stable et me permet de rester connecté sur des activités de la plateforme UniversiTICE pendant au moins 1 heure. Si ce n'est pas le cas je risque d'être régulièrement déconnecté des épreuves d'examen en mode "synchrone", celles par QCM notamment.*
- *Je dispose d'un ordinateur ou d'une tablette avec un clavier. Si ce n'est pas le cas et que j'utilise mon téléphone pour me connecter aux épreuves sur la plate-forme je ne serai pas en mesure, ou alors très difficilement, de composer des questions de rédaction.*
- *Mon ordinateur, ma tablette ou mon téléphone disposent d'un micro et d'une caméra qui sont fonctionnels, **et sont compatibles avec les plateformes de classes virtuelles de l'établissement**. Si ce n'est pas le cas, je ne pourrai pas participer dans des conditions normales à d'éventuelles épreuves d'examen orales.*
- *Le débit de ma connexion Internet est suffisant pour suivre des classes virtuelles (ou visioconférence) sur le service BigBlueButton. Si ce n'est pas le cas je serai*

également en difficulté pour participer à des épreuves orales. A titre d'information on considère en général que 512 Kbps (Kilobits par seconde) en vitesse montante et descendante est un minimum requis.

Services numériques extérieurs à l'établissement

En vue des évaluations à distance par le numérique, il est proscrit d'utiliser des services commerciaux extérieurs à l'établissement (e.g. Facebook, Whatsapp, Zoom, Discord...). La plupart de ces outils ne respectent pas la réglementation en matière de protection des données personnelles (i.e. RGPD) et certains d'entre eux peuvent présenter des failles de sécurité que l'établissement ne pourraient couvrir (cf. par exemple la plateforme "Zoom" dont des failles de sécurité permettaient l'enregistrement de sessions de conférences privées ou la récupération d'identifiants et de mots de passe de comptes Windows :

https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/04/07/la-fulgurante-ascension-de-l-application-de-visioconference-zoom-freinee-par-des-failles-de-securite_6035862_3234.html.

Vous pouvez également vous référer aux recommandations de la CNIL à ce sujet :

<https://www.cnil.fr/fr/covid-19-les-conseils-de-la-cnil-pour-utiliser-les-outils-de-visioconference>

Il est en outre totalement impossible d'accéder aux traces de connexion et d'utilisation de ces services, traces qui seront nécessaires en cas de recours.

Attention cette partie a fait l'objet de modifications importantes : Les épreuves doivent se tenir sur la plate-forme "UniversiTICE". Les services "Drive", "Filex" ou l'activité "devoir" sont utilisés pour les dépôts de travaux écrits ou oraux. Les services de classes virtuelles "Adobe Connect" et "BigBlueButton" sont utilisés pour les entretiens et les oraux. *Un entretien ou une épreuve orale ne doit pas se tenir par téléphone et vous ne devez jamais communiquer vos coordonnées téléphoniques personnelles à un étudiant.*

De la même façon, les échanges par écrit avec les étudiants doivent se tenir par le biais des forums "UniversiTICE" ou avec la messagerie universitaire, en utilisant vos adresses professionnelles (@univ-rouen.fr) et en vous adressant aux adresses universitaires des étudiants. Ce point est extrêmement important lorsque nous devons fournir des éléments de preuve en cas de recours. En effet, la DSI peut attester de l'envoi et de la réception de messages électroniques sur les serveurs de l'établissement mais elle ne pourra en aucun cas attester d'une communication ou de l'envoi d'un document sur des serveurs de mail privés (e.g. Gmail, Wanadoo, Hotmail...).

Il en va exactement de même pour le dépôt d'un devoir au format électronique sur le "drive" de l'établissement ou sur la plateforme "UniversiTICE" vis à vis de l'utilisation de services commerciaux tels que Dropbox, Google Drive ou WeTransfer.

Recours à la télésurveillance

La possibilité de recourir à de la télésurveillance des examens a été beaucoup mise en avant ces derniers temps. Toutefois, ce type de dispositif est à réserver à de très petites promotions ou pour des cas extrêmement spécifiques (FTLV, handicap...). En effet, ce service représente un coût non négligeable, il nécessite une préparation des épreuves bien en amont (dont une série de vérifications organisationnelles et techniques) et il pose aussi la question de la surveillance par l'image sur le lieu de confinement des étudiants.

En dehors du recours encadré et autorisé par l'établissement à une modalité de télésurveillance, ou de la tenue d'une épreuve orale en format "classe virtuelle", nous rappelons qu'il est totalement interdit d'imposer à un étudiant une surveillance par l'image lors d'un examen à distance en ligne (webcam de l'ordinateur, caméra du téléphone...).

Des solutions de ce type ont pu être rapportées récemment dans une dépêche AEF, notamment par des écoles privées, mais sont totalement proscrites par l'Université de Rouen Normandie.

Pour toute question au sujet de la télésurveillance, vous pouvez vous reporter à la fiche 6 du guide de continuité pédagogique de la DGESIP :

<https://drive.univ-rouen.fr/f/6637415ea3164b7aaa50/>

Charge de la plate-forme pédagogique

Comme indiqué plus haut, les infrastructures numériques sous-jacentes au fonctionnement de la plate-forme pédagogique **et des plateformes de classes virtuelles (Adobe Connect et BigBlueButton)** ne sont pas dimensionnées pour dispenser un enseignement totalement à distance, évaluations comprises, à près de 30 000 étudiants.

Dans le cadre des évaluations à distance au moyen du numérique en particulier, il s'agira donc de préserver au maximum la plateforme pédagogique. **Sans cela, nous risquons des ralentissements importants de ces services, voire des interruptions totales de leur fonctionnement.** Si nous en arrivions à un tel scénario, ce serait extrêmement dommageable pour la session d'examen.

Pour cette raison, nous vous faisons part ci-dessous d'un ensemble de recommandations générales à appliquer, notamment au regard de la note de cadrage des MCCC validée par la CFVU du 10 avril 2020, ainsi que de règles de fonctionnement spécifiques pour les évaluations de grandes cohortes.

Recommandations générales

- Adapter le calendrier d'examen : L'objectif ici est de répartir les évaluations sur une période plus longue que les habituelles 2 semaines de session d'examen. Cela est rendu possible par la note de cadrage "adaptation de MCCC" votée en CFVU.

- Regrouper les épreuves : Si cela est possible, il est préférable d'évaluer plusieurs enseignements d'une même UE au sein d'une même épreuve que de réaliser autant d'épreuves différentes que d'enseignement. Cela permet d'alléger le planning des examens, une sollicitation moindre de la plateforme pédagogique, un allègement du travail de numérisation des questions d'examens et une « concentration » des compétences en matière de paramétrage d'une épreuve sur la plateforme (i.e. en regroupant 2 ou 3 épreuves il est plus probable d'avoir un collègue « expérimenté » en vue de paramétrer l'épreuve sur la plateforme).
- Répartir les horaires d'ouverture en ligne des épreuves : Il s'agit de ne pas faire commencer 90 % des évaluations en ligne à des heures entières telles que 9h ou 14h. Y compris pour des épreuves courtes par quiz (e.g. QCM, QCU...), il est possible d'ouvrir les accès aux épreuves à des horaires tels que 8h45, 10h30 ou 15h15.
- Étaler les “clics de début de test” par les étudiants. Afin de répartir dans le temps les débuts d'épreuves, il est possible d'indiquer aux étudiants que l'épreuve dure 15 minutes et qu'elle sera ouverte de 10h à 10h30. Certains débiteront l'épreuve à 10h et quelques secondes, d'autres ne débiteront qu'à 10h05 voire à 10h12... Tout cela ira dans le bon sens pour la tenue de charge de la plateforme. **Attention, si un étudiant débute son l'épreuve à 10h18 il ne disposera que de 12 minutes pour l'effectuer. Toute tentative en cours sera automatiquement “coupée” par la survenue de la fin de l'épreuve. Il prend ainsi le risque que sa réponse en cours ne soit pas enregistrée.**
 - Pour les cohortes avec de très grands effectifs (i.e. supérieurs à 300), en plus de l'utilisation d'un créneau réservé (cf. infra), il est nécessaire de mettre en place une procédure de départ d'épreuve échelonnée entre groupes d'étudiants (i.e. duplication de l'épreuve ; accès par restriction de groupe et ouverture décalée toutes les 5 minutes pour chaque groupe de 100 étudiants).
- Privilégier les créneaux les moins utilisés sur “UniversiTICE” pour les promotions à fort effectif, à savoir de 8h à 10h, puis après 15h30. Toutefois les épreuves après 18h ne sont pas recommandées car les débits Internet peuvent subir des ralentissements en fin d'après midi / début de soirée.

Règles d'utilisation propres aux grandes cohortes

Afin d'éviter que le service "UniversiTICE" (i.e. la plateforme pédagogique) ne soit sollicité simultanément par le démarrage de plusieurs examens **en mode synchrone** pour de très grandes cohortes (e.g. L1 de Droit en même temps que le L1 de Psychologie et le L2 de STAPS, ce qui représenterait plus de 2000 étudiants), **un planning d'utilisation de la plate-forme par les UFR est mis en place pour les cohortes de plus de 200 étudiants.**

- Cela implique qu'une UFR ne pourra pas programmer d'épreuves pour ses cohortes de plus de 200 étudiants sur un créneau qui est "réservé" pour une autre UFR.
- Si une UFR possède plusieurs cohortes de plus de 200 étudiants, c'est à elle d'organiser la répartition des débuts d'épreuves sur les différents créneaux qui lui ont été affectés.
- Il est aussi important de veiller à bien répartir les débuts d'épreuves des cohortes dont l'effectif est supérieur à 100.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas d'effondrement du service par non respect de ce planning, c'est l'ensemble des collègues et des étudiant-e-s de l'établissement qui en subirait les conséquences.

Vous retrouverez en annexe le listing par UFR des cohortes donc l'effectif étudiant est supérieur à 200 étudiants ou bien compris entre 100 et 199 étudiants.

Planning "UniversiTICE" pour les épreuves synchrones à plus de 200 étudiants

Le planning sera rempli au fur et à mesure et en interaction avec les composantes.

Dans un premier temps, il sera mis en place pour 4 semaines à partir du lundi 4 mai.

Afin que les UFR puissent consulter les créneaux disponibles et faire leurs propositions de placements d'épreuves pour les grandes cohortes, le planning est consultable dans le Drive de l'université, dans le répertoire COVID19 - Formation puis dans le sous-répertoire "Notes_de_Cadrage_Adaptations_des_MCCC". Le fichier est intitulé Planning UniversiTICE. Sauf exception, ce planning est construit pour des plages de 2h30.

Un aperçu du fichier et des plages à proposer est disponible à la page suivante.

1	Date	Créneau Horaire	Plage dédiée
2	lundi 4 mai 2020	08h00-10h30	
3	lundi 4 mai 2020	10h30-13h00	
4	lundi 4 mai 2020	13h00-15h30	
5	lundi 4 mai 2020	15h30-18h00	
6	mardi 5 mai 2020	08h00-10h30	
7	mardi 5 mai 2020	10h30-13h00	
8	mardi 5 mai 2020	13h00-15h30	
9	mardi 5 mai 2020	15h30-18h00	
10	mercredi 6 mai 2020	08h00-10h30	UFR SHS
11	mercredi 6 mai 2020	10h30-13h00	
12	mercredi 6 mai 2020	13h00-15h30	UFR SHS
13	mercredi 6 mai 2020	15h30-18h00	
14	jeudi 7 mai 2020	08h00-10h30	UFR SHS
15	jeudi 7 mai 2020	10h30-13h00	
16	jeudi 7 mai 2020	13h00-15h30	UFR SHS
17	jeudi 7 mai 2020	15h30-18h00	

Evaluation des notions abordées pendant la continuité pédagogique

Compte tenu des difficultés qu'ont pu rencontrer des étudiants depuis plusieurs semaines, dont les difficultés matérielles d'accès à un ordinateur pour travailler et à une connexion Internet (cf. [COVID-19 - Retour sur l'enquête menée auprès des étudiants](#)), **il semble important d'évaluer exclusivement des connaissances qui ont pu être étudiées en mode asynchrone par le plus grand nombre d'étudiants** (i.e. en général des contenus qui étaient disponibles sur la plateforme au format PDF, médiatisés avec Scenari ou éventuellement en format vidéo court). A contrario, il ne semble absolument pas pertinent - et cela est donc fortement déconseillé - d'évaluer sur des contenus qui ont été vus en mode d'enseignement synchrone, par le biais de classes virtuelles non enregistrées et auxquelles un nombre conséquent d'étudiants partiellement empêchés n'aurait pas pu accéder.

Sur ce sujet, **il est aussi possible de proposer une évaluation qui s'appuie essentiellement sur les éléments transmis en présentiel avant la période de confinement** et d'introduire en proportion plus réduite les éléments vus pendant la période de continuité pédagogique. C'est à chaque enseignant, éventuellement en concertation avec les responsables d'année et de mention, et au regard des règles décidées dans son département et dans son UFR, de trouver le meilleur compromis possible pour les enseignements dont il a la responsabilité.

Focus sur les épreuves de type quiz auto-corrigés (QCM, QCU...)

Avertissement

Du fait de la correction automatisée et de leur apparente simplicité, les épreuves à distance par le biais d'un quiz (QCU, QCM, réponses à menu déroulant, réponses numériques...) sont susceptibles d'être les plus utilisées. Toutefois, **ce sont en fait les épreuves les plus difficiles à paramétrer correctement**, et les plus exigeantes vis à vis de la tenue de charge des infrastructures numériques. Dans le même temps, si elles sont utilisées en mode synchrone (i.e. toute la promotion passe l'épreuve en simultanée), ces épreuves ne permettent pas à tous les étudiants de composer, en particulier ceux qui ont des connexions Internet instables. En mode asynchrone, elles peuvent donner lieu à des possibilités de fraude plus élevées que sur une épreuve de composition (au moyen de l'échange des questions et des réponses aux questions).

Comme indiqué plus haut, le paramétrage de ces épreuves est plus complexe qu'il n'y paraît. Avec quelques erreurs de paramétrage, on se retrouve rapidement dans la situation d'étudiants qui sont en mesure de refaire plusieurs fois l'épreuve, d'avoir 20 sur 20 en cochant toutes les réponses (si un barème négatif n'a pas été paramétré) ou encore qui arrivent à accéder à toute la base de questions en amont de l'épreuve...

Par conséquent, il est très important que les enseignants responsables d'examens s'engagent dans des épreuves au format "quiz auto-corrigés" avec beaucoup de précaution et en mesurant bien leur niveau d'expertise dans le paramétrage de ce type d'épreuve.

IMPORTANT : Les personnels "relais TICE" dans les composantes pourront aider au paramétrage des épreuves, mais **ils ne seront nullement tenus pour responsables de potentielles erreurs à ce niveau**. Les personnels du SUN pourront aussi répondre à des questions précises dans ce domaine, mais ils ne seront absolument pas en mesure de former intégralement et dans un délai très court des enseignants qui seraient tout à fait novices dans l'utilisation des TICE et en particulier de la plateforme UniversiTICE et de l'activité "test". Ils ne seront pas non plus en mesure de procéder à des vérifications complètes et systématiques de l'ensemble des épreuves par quiz d'un collègue ou d'une équipe pédagogique.

Au vu des éléments précédents, il peut être bon de considérer des modalités d'évaluation moins complexes à maîtriser, par exemple un devoir de "composition" en mode asynchrone, ou bien des questions ouvertes à réponses courtes sur un mode synchrone ou asynchrone.

NB : Dans tous les cas, c'est l'enseignant qui est responsable de son examen et de son bon déroulement.

Conseils spécifiques pour limiter la fraude.

Afin de limiter les échanges instantanés entre étudiants qui réaliseraient en parallèle des épreuves strictement identiques, il est recommandé de s'appuyer sur les conseils suivants :

- Concevoir et d'utiliser une base de questions plus large que le nombre de questions réellement présentes dans l'évaluation de chaque étudiant. Cela permettra un tirage aléatoire des questions pour chaque étudiant et limitera la pertinence d'échanger entre étudiants pendant l'épreuve.
 - Choisir le paramètre "mélanger l'ordre des réponses" pour chacune des questions de la base de question. Attention ce paramètre doit être coché à chaque fois lors de la conception des questions dans UniversiTICE.
 - Petite astuce afin de ne pas oublier ce paramètre et d'autres tels que les points négatifs : créer une première question avec tout le paramétrage nécessaire puis ensuite la dupliquer systématiquement pour créer de nouvelles questions.
 - Choisir une méthode de navigation "séquentielle" avec une seule question par page (dans le menu "Mise en page" des paramètres du test). De cette façon, un étudiant devra répondre aux questions une par une et ne pourra pas être aidé par un camarade qui aurait fini son épreuve en avance ou qui rencontrerait à son tour cette question.
 - Attention ce type de navigation n'est pas courant et implique pour l'étudiant de bien gérer son temps d'épreuve. Pour cette raison, il convient de bien informer les étudiants en amont de l'épreuve sur cet aspect du paramétrage qui peut générer de l'anxiété pour les étudiants qui ne peuvent pas se relire et revenir en arrière.
 - Paramétrer des points négatifs sur les propositions fausses, en particulier pour les QCM. Sans cela, un étudiant qui choisirait l'ensemble des propositions aurait 100% de bonnes réponses et une note maximale de 20 sur 20. En QCU, il est aussi recommandé d'utiliser des points négatifs pour les propositions fausses. Autrement, des réponses au hasard conduisent à une note moyenne de 5/20 dans l'éventualité de QCU avec chacune 4 propositions. On peut appliquer ici la règle suivante : "pour chaque question, la somme des points positifs pour les propositions correctes est égale à la somme des points négatifs pour les propositions fausses".
 - Par exemple sur un QCU de 4 propositions : 1 X +1 et 3 X -0,33.
 - Pour un QCM à 5 propositions dont deux correctes : 2 X +0,5 et 3 X -0,33.
- NB : la note "plancher" à communiquer à la scolarité pour saisie dans APOGEE reste de 0/20, y compris dans le cas d'une note à un test sur la plateforme dont l'issue serait en dessous de 0 du fait des points négatifs.**
- Equilibrer la durée d'épreuve. Un épreuve trop courte par rapport au nombre de questions est perçue comme injuste par les étudiants qui ne sont pas en mesure de terminer l'évaluation. Une épreuve beaucoup trop longue permet aux étudiants

d'échanger entre eux par téléphone, audioconférence ou bien par "chat" ce qui constitue un moyen de fraude sur des épreuves conçues pour une passation individuelle. Cela amplifie dans le même temps les inégalités entre étudiants sur les questions d'équipements numérique et de connexion Internet : certains pourront communiquer en temps réel avec des camarades avec smartphone, webcam, connexion haut-débit, tandis que d'autres pourront juste accéder à l'épreuve.

- La durée d'une évaluation par QCM est généralement fixée à 45 secondes par question dans l'épreuve. 30 secondes est parfois un peu juste, en particulier si l'épreuve est conçue avec le mode de navigation séquentielle tandis que 1 minute est au contraire un peu long. Bien sûr, il convient de considérer le temps par question en fonction du type de question utilisé. Si les questions portent sur des connaissances très précises (e.g. date de parution d'une œuvre, nom d'un auteur, nom d'une enzyme ou d'une protéine, nom d'un théorème...) alors 30 secondes sont largement suffisantes. Si la question implique de lire un énoncé d'un concept et plusieurs propositions qui y font référence avec quelques subtilités qui invalident ou non la proposition, alors 1 minute est peut être plus appropriée. Pour ces raisons, 45 secondes sont en général un bon intermédiaire.
- Ne pas utiliser de questions avec des réponses binaires, en particulier les "Vrai ou Faux". Une épreuve qui serait conçue avec exclusivement des questions à deux réponses et sans point négatif permet aux étudiants de répondre au hasard et d'obtenir en moyenne une note de 10 sur 20.

Considérations techniques

- Attention à ne pas utiliser systématiquement des images avec une résolution importante au sein des questions par QCM, QCU, mots manquants... Le débit Internet de certains étudiants est limité et le temps de chargement pourrait s'avérer plus long. Si vous devez utiliser des images (i.e. analyse de schéma, intégration de formules...) il est important dans ce cas d'optimiser la résolution des images. Il est recommandé de ne pas dépasser des images de plus de 100 Ko. Il est possible de réduire la taille des images dans un éditeur d'images ou bien sur des sites Internet comme : <http://reduction-image.com/>
- Dans le cas d'une promotion avec un fort effectif, le démarrage simultané par plusieurs centaines d'étudiants d'une épreuve basée sur le tirage aléatoire de questions présente un risque de ralentissement sur la plateforme UniversiTICE.
 - Pour diminuer ce risque, il est possible de créer automatiquement des groupes d'étudiants dans l'espace de cours (menu "Utilisateurs" puis "Groupes" dans le panneau d'Administration) puis de dupliquer l'épreuve, d'y assigner les groupes et de paramétrer un léger différé (2 à 3 minutes) sur le début de chaque "instance" de l'épreuve. **Cette possibilité nous a été confirmée par le SUN.**

- Dans le même but, afin de réduire les démarrages complexes d'épreuves sur les cohortes à fort effectif, il peut être intéressant de regrouper plusieurs matières dans une même épreuve. Cela permettra au passage d'augmenter le pool de questions (si l'on réduit le nombre de questions par enseignement) ou bien la durée de l'épreuve (si l'on conserve le nombre de questions par enseignement). Dans le premier cas, on réduit fortement les possibilités d'échanges d'informations entre étudiants pendant l'épreuve ; dans le second cas, on réduit l'impact du lancement différé des épreuves par différents groupes d'étudiants au sein de la cohorte.

Autres éléments de paramétrage à considérer

- Dès qu'un examen est prévu, il peut être intéressant de rendre visible la section qui l'héberge sur l'espace de cours dédié ainsi qu'une "étiquette" d'information sur l'épreuve à venir (cf. paragraphe suivant). Attention par contre à ne pas encore rendre visible l'activité de test en elle même, sans quoi des étudiants pourraient tenter de composer immédiatement.
 - Pour rendre automatiquement visible l'activité au moment de l'examen, puis la rendre automatiquement invisible à la fin de l'examen, il est conseillé d'utiliser l'option "Temps" dans les paramètres de l'administration du test. Attention à bien rendre l'activité visible sur une plage de temps un peu supérieure à la durée de l'examen, de façon à ce que les étudiants aient le temps de se connecter et de débiter l'épreuve sans perdre de temps sur la réalisation de l'épreuve.
- Afin d'éviter qu'un étudiant ne puisse accéder à une épreuve avant la date voulue, la première chose à faire après la création d'une activité test est d'en restreindre l'accès par un "mot de passe". De cette façon, même si l'activité est rendue visible par erreur, l'accès en sera toujours impossible pour les étudiants. Vous éviterez ainsi de compromettre toute votre base de questions ou celle des collègues avec qui vous partagez l'épreuve. Bien sûr, il ne faudra pas oublier de retirer ce mot de passe quelques minutes avant l'ouverture du test aux étudiants.
- Dans les paramètres de temps "lorsque le temps imparti échoit", la meilleure option à sélectionner est "la tentative en cours est envoyée automatiquement". Toutes les réponses de l'étudiant seront envoyées dans le serveur, sauf éventuellement la réponse en cours en cas de navigation "séquentielle". Autrement, si l'étudiant doit cliquer sur "terminer et envoyer" avant la fin du test et qu'il ne le fait pas ses réponses sont perdues. L'option "un laps de temps supplémentaire est donné pour envoyer le test / il n'est pas permis de répondre aux questions questions durant cette période" n'est pas idéale dans la mesure où si l'étudiant ne clique toujours pas sur "terminer et envoyer" avant la fin du laps de temps supplémentaire aucune réponse ne sera prise

en compte. Il est donc vivement conseillé d'utiliser la première option et de bien en expliquer le fonctionnement aux étudiants dans les consignes du test.

- Le feedback doit être réglé sur "a posteriori" et sans option de relecture (à l'exception du feedback global immédiatement après la tentative), de façon à ne pas compromettre la base de questions.
- "Nombre de tentatives autorisées" doit absolument être réglé sur 1 seule, sans quoi l'étudiant peut refaire le test plusieurs fois ou réinitialiser ses questions tirées aléatoirement.
- Pour les collègues habitués aux passations dans les salles informatiques et avec SafeExamBrowser, ne surtout pas renseigner de restriction par plage IP ni de sécurité du navigateur dans le cas présent.
- Un message de feedback global peut être affiché en fin d'épreuve pour indiquer aux étudiants que le test est terminé, qu'ils ont bien complété leur tentative et que celle-ci a bien été prise en compte. Ce point peut également se gérer avec le suivi d'achèvement de l'activité (condition à choisir : obtention d'une note).

NB : De façon générale, vous pouvez retrouver le paramétrage de tous ces éléments et d'autres sur les tutoriels mis à disposition par le SUN sur la WebTV de l'établissement :

- <https://webtv.univ-rouen.fr/videos/semaine-6-creer-lactivite-test/>
- <https://webtv.univ-rouen.fr/videos/semaine-6-creer-des-questions-pour-lactivite-test/>
- <https://webtv.univ-rouen.fr/videos/semaine-6-ajouter-des-questions-pour-lactivite-test/>

Communication envers les étudiants

Les étudiants sont habitués à composer sur papier depuis l'école. Le support numérique et la dimension à distance des examens à venir peuvent constituer un stress supplémentaire. La communication envers les étudiants en amont des épreuves doit donc permettre de rassurer au maximum, en particulier pour les étudiants qui ont une faible littératie numérique. Par exemple, les épreuves par QCM sont en générale des épreuves très courtes (parfois moins de 10 minutes) et en cela elles génèrent du stress chez les étudiants. Pour cette raison, il est important de communiquer un maximum d'informations sur le déroulement de l'épreuve et sur certains éléments de paramétrage du test (e.g. heure d'ouverture de l'épreuve sur la plate-forme, durée de l'épreuve, type et nombre de questions, présence d'un barème avec points négatifs pour les propositions fausses, départ différé de l'épreuve en fonction des groupes...). Si un enseignant impliqué dans l'examen est disponible, il peut être tout à fait opportun d'ouvrir une session de chat dans l'heure ou la demi-heure qui précède l'épreuve.

A *contrario*, il n'est pas forcément nécessaire de communiquer sur le fait que l'épreuve est constituée de questions aléatoires, avec des propositions de réponses mélangées ou encore

sur des considérations techniques de fonctionnement de la plateforme pédagogique. Ce point est laissé à l'appréciation des équipes pédagogiques.

NB : Les mises à disposition sur la plateforme en amont de l'examen d'une petite vidéo (type screencast) de la simulation d'un début d'épreuve, ou bien d'une épreuve d'entraînement ou encore d'un tutoriel PDF pour réaliser l'épreuve, sont de très bon moyens de créer un contexte limitant l'anxiété des étudiants.

Focus sur les sujets de composition

Anti-plagiat

Pour une épreuve avec un sujet de type "composition", en mode synchrone ou bien en mode asynchrone, il convient de paramétrer l'utilisation du logiciel d'anti-plagiat "Compilatio", disponible dans la plate-forme pédagogique. Cela permet d'éviter que des étudiants ne rendent le même devoir ou ne copient / collent des extraits de sites internet. **Le fait de bien informer en amont les étudiants que l'utilisation d'un système anti-plagiat sera systématique (dans les communications par le responsable d'année, dans les convocations aux examens ou encore dans la description du test par exemple) devrait à lui seul réduire grandement le recours à ce type de fraude autrement très facile.**

Focus sur les épreuves orales en classe virtuelle

Afin de permettre aux étudiants de vérifier que leur matériel et leur connexion Internet sont compatibles avec une épreuve orale en classe virtuelle / visioconférence, il est possible de créer sur UniversiTICE une activité BigBlueButton de test en libre accès. Afin de ne pas encombrer le service, attention à bien paramétrer la salle de test sur une durée limitée dans le temps ou sur un nombre très restreint de participants.

Services d'appui et ressources

Comme indiqué plus haut, les collègues des composantes (relai TICE et référents numériques) et des services (SUN et scolarité en premier lieu, services informatiques ou audiovisuel éventuellement) viennent en appui à la réalisation des épreuves. Pour autant ils ne sont pas responsables des épreuves qui sont sous la responsabilité des enseignants.

Ressources d'autoformation

Se former à l'aide des tutoriels : mettre le lien de la chaîne TICE.

Chaîne TICE de la WebTV : <https://webtv.univ-rouen.fr/channels/#tice>

En particulier : <https://webtv.univ-rouen.fr/channels/#autoformation-universitice-moodle>

Annexes

Listing par UFR des cohortes à plus de 200 étudiants

Lorsque 2 chiffres sont donnés, le second comprend les effectifs CPGE

UFR DSEG :

Licence Administration Economique et Sociale 1ère année : 403 / 452

Licence Droit 1ère année (Rouen) : 902

Licence Droit 2ème année (Rouen) : 407

Licence Droit 3ème année (Rouen) : 271

Licence Economie 1ère année : 404 / 480

Licence Economie 2ème année : 191 / 225

UFR LSH

Licence Anglais 1ère année : 401 / 415

Licence Histoire 1ère année : 322 / 337

Licence Langues Etrangères Appliquées 1ère année : 426 / 427

Licence Langues Etrangères Appliquées 2ème année : 224

UFR SANTÉ

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année : 247

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 3ème année : 246

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1ère année : 244

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2ème année : 252

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3ème année : 223

UFR SHS

Licence Psychologie 1ère année : 626

Licence Psychologie 2ème année : 379

Licence Psychologie 3ème année : 277

Licence Sociologie 1ère année : 203

UFR ST

Licence Informatique, Electronique, Energie Electrique, Automatique 1ère année : 290 / 323

Licence Mathématiques 1ère année : 117 / 215

Licence Biologie Géosciences 1ère année : 499 / 533

Licence Biologie Géosciences 2ème année : 364 / 385

UFR STAPS

Licence STAPS 1ère année : 719
Licence STAPS 2ème année : 518

INSPE

Master Métiers de l'Enseignement, Education et Formation, Professeur des Écoles 1ère année (Mt-St-Aignan) : 294

Master Métiers de l'Enseignement, Education et Formation, Professeur des Écoles 2ème année (Mt-St-Aignan) : 258

Listing par UFR des cohortes à 100-199 étudiants

UFR DSEG :

Licence Economie 2ème année : 191 / 225

Licence Administration Economique et Sociale 2ème année : 148 / 165

Licence Administration Economique et Sociale 3ème année : 153 / 154

Licence Économie 3ème année : 147 / 151

Master Monnaie Banque Finance Assurance, Economie et Gestion des Risques Financiers
1ère année : 118

UFR LSH

Licence Anglais 2ème année : 146 / 150

Licence Histoire 2ème année : 102 / 110

Licence Humanités 1ère année : 128 / 140

Licence Lettres 1ère année : 113 / 127

Licence Sciences du Langage 1ère année : 149

UFR SANTÉ

DES de Médecine Générale 1ère année : 112

DES de Médecine Générale 2ème année : 106

DES de Médecine Générale 3ème année : 119

DES de Médecine Générale 3ème Année : 102

Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2ème année : 124

Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3ème année : 101

Licence Sciences pour la Santé 1ère année : 168

UFR SHS

Licence Sciences de l'Education 1ère année : 168

Licence Sciences de l'Éducation 2ème année : 146

Licence Sciences de l'Éducation, Pré-professionnalisation - Métiers de l'Enseignement et de la Vie Scolaire 3ème année : 139

UFR ST

Licence Sciences de la Vie 1ère année (Evreux) : 95 / 98

Licence Mathématiques 1ère année : 117 / 215

Licence Mathématiques 2ème année : 73 / 131

Portail Physique, Mécanique, Physique-Chimie 1ère année : 97 / 195

Portail Physique, Mécanique, Physique-Chimie 2ème année : 89 / 163

Licence Chimie 1ère année : 118 / 135

Licence Sciences de la Vie, Biochimie, Biologie Moléculaire, Cellulaire et Physiologie 3ème année : 137 / 138

UFR STAPS

Licence STAPS Activités Physiques Adaptées Santé 3ème année : 137

Licence STAPS Education Motricité 3ème année : 146

Licence STAPS Entraînement Sportif 3ème année : 138

Licence STAPS Management du Sport 3ème année : 130

IAE

Licence Gestion, Management : 103

IUT de Rouen

DUT Carrières Juridiques 1ère année : 128

DUT Chimie 1ère année : 109

DUT Mesures Physiques 1ère Année : 109

DUT Techniques de Commercialisation 1ère Année : 112

IUT d'Évreux

DUT Génie Biologique tronc commun 1ère année : 117